

L'ÉCHO

DE L'INTERCO

Bulletin
d'information du
Pays de Cruseilles

N°51
Juillet
2023



Dossier

Pont suspendu Charles Albert :
des travaux d'envergure P. 8

Pays de
Cruseilles

Sommaire

- 3 INFORMER
- 4 GRANDIR ET APPRENDRE
- 6 SE DÉPLACER
- 8 DOSSIER
- 10 SE CULTIVER ET SE DIVERTIR
- 12 SE DÉVELOPPER
- 14 PRÉSERVER
- 16 COUP DE COEUR
- AGENDA



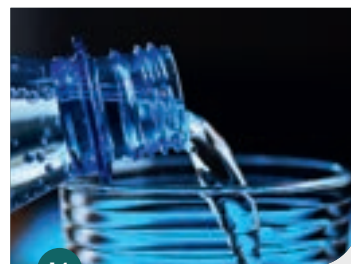
8

DOSSIER
 Pont suspendu Charles Albert :
 Le Conseil départemental de la
 Haute-Savoie engage des travaux
 d'envergure de remise en peinture
 et changement du platelage



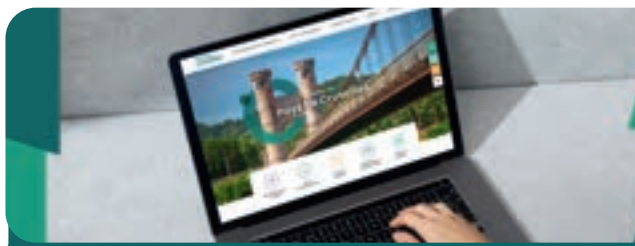
4

GRANDIR ET APPRENDRE
 Projet multi-accueil



14

PRÉSERVER
 Economie d'eau
 « les bons gestes »



Découvrez le
NOUVEAU
 SITE INTERNET DE LA CCPC
www.ccpaysdecruiseilles.org



Édito

Le dossier de ce numéro est consacré aux travaux d'envergure d'entretien et de réparation, engagés par le Département, qui seront réalisés dès 2024 sur le pont suspendu Charles Albert, pour une durée de 18 mois. Véritable site emblématique du Pays de Cruseilles, le Pont Charles Albert, inauguré en 1839 retrouvera ainsi sa jeunesse et continuera à

attirer de nombreux visiteurs sur notre territoire. Dans le même temps, l'intercommunalité, en partenariat avec les communes de Cruseilles et d'Allonzier la Caille engagent des études de faisabilité concernant la réhabilitation des sentiers de randonnée. Ces études devraient à terme aboutir au lancement de travaux qui permettront d'accéder de nouveau et en toute sécurité aux anciens bains thermaux désaffectés et ses sources sulfureuses, situés dans les gorges des Usses. Des travaux de préservation du patrimoine seront également nécessaires afin de préserver toute l'histoire de ce site.

La saison estivale 2023 a débuté avec son lot d'inquiétudes, liées aux fortes chaleurs et au manque de pluie. Nous devons rester vigilants, l'eau est une ressource précieuse, chacun doit contribuer aux efforts de préservation, afin d'éviter l'assèchement de nos réservoirs et des risques de coupure d'eau cet été.. L'inflation sur le territoire national, la substitution de la ressource de la Douai par l'interconnexion avec le Grand

Annecy et le programme de renouvellement des canalisations d'eau potable visant à améliorer le rendement de notre réseau devraient inévitablement impacter le tarif de l'eau en 2024. Une réflexion est en cours, nous vous tiendrons informés.

La CCPC a modernisé son image avec un nouveau logo, j'ai le plaisir aujourd'hui de vous inviter à visiter notre nouveau site internet. Cet outil de communication nous permettra de vous tenir informés des évolutions des projets de notre territoire, ils sont nombreux !

Enfin, c'est un projet que nous attendions tous avec impatience : le nouveau centre de secours de Cruseilles. Les travaux vont s'achever au premier semestre 2024. Le 7 avril 2023, le Président du SDIS, Mme le maire de Cruseilles et moi-même avons procédé à la pose de la 1^{ère} pierre du futur bâtiment, situé route des Dronières. Nos sapeurs-pompiers professionnels et volontaires auront un bel outil à la hauteur de leur investissement et de leur travail au quotidien. L'attente aura été longue pour aboutir à ce projet d'envergure. Je remercie nos soldats du feu pour leur implication au quotidien auprès de nos habitants et leur soutien sans faille dans l'accomplissement de leur mission parfois difficile, loin de leur famille.

Je vous souhaite une bonne lecture et un très bel été.

Xavier BRAND
 Président du Pays de Cruseilles

Budgets primitifs 2023

Zoom sur les budgets de la CCPC

En 2023, la CCPC a voté un budget de 39,6 millions €, fonctionnement et investissement cumulés (Général, Eau, Assainissement). Ces budgets ont été massivement impactés par l'inflation plus particulièrement en ce qui concerne les charges générales de fonctionnement.

Sur le budget Général, à la différence de 2022, il est prévu en 2023 une participation à l'office du tourisme des Monts de Genève. Pour cette année, les taux de fiscalité ne seront pas augmentés, mais une légère hausse de la taxe GEMAPI a été budgétisée pour faire face à l'augmentation de l'adhésion au syndicat SYR'USSSES.

Globalement, les principales dépenses de fonctionnement de la CCPC concernent la compétence scolaire avec près de 2 millions €, suivi par la gestion des déchets avec plus de 1,5 millions € réalisées en 2022. Cependant, la gestion des déchets est financée en grande partie par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Sur les budgets Eau et Assainissement, afin de faire face à l'achat d'eau au Grand Annecy et à l'augmentation des charges de fonctionnement, il a été prévu une augmentation à partir de septembre 2023 du tarif de l'eau et de la redevance assainissement. En effet, ces budgets étant des budgets annexes qui doivent s'autofinancer cette augmentation devrait être inévitable.

Quelques chiffres

L'investissement du budget général est d'environ 7 millions € ce qui équivaut à divers projets tels que :

- Multi-accueil Allonzier la Caille (2.3 millions €)
- Aire de sédentarisation (1.3 millions €)
- Participation centre de secours (560 000 €)
- Conteneurs, plateformes déchets (250 000 €)

Pose de la 1^{ère} pierre du centre de secours de Cruseilles

Un nouveau centre de secours à Cruseilles est en cours de construction. Ce bâtiment vise à répondre en priorité aux besoins opérationnels, en ce qui concerne la rapidité des départs d'intervention qui ont été de 700 pour l'année 2022.

Le futur centre de secours sera en capacité d'accueillir un effectif de 60 sapeurs-pompiers, et 9 véhicules.

La 1^{ère} pierre du centre de secours de Cruseilles a été officiellement posée le vendredi 7 avril 2023, en présence de M. Saddier, Président de droit du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Savoie, Mme Petex-Levet, Députée et Conseillère départementale, M. Brand, Président de la CCPC, Mme Mermillod, Maire de Cruseilles, M. Ratsimba, Conseiller départemental et les Vice-Présidents du SDIS.



Cette pose symbolique de 1^{ère} pierre marque la 1^{ère} phase de construction du centre de secours de 1 403m² de surface sur un terrain de 4 670m², situé route des Dronières à Cruseilles.

Ce projet s'inscrit dans la modernisation des équipements du SDIS. La réception des travaux est prévue dans le courant du 1^{er} semestre 2024.

Le montant s'approchera de 5,2 M€ à la fin de l'opération. Il est financé à hauteur de 70 % par le SDIS 74 et 30 % par la CCPC. Le terrain a été cédé à titre gracieux par la commune de Cruseilles et la CCPC au SDIS 74.

Le point sur les travaux

ALLONZIER LA CAILLE - Création d'un Multi-accueil.

Ecriture du programme et lancement de la consultation de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement d'un local existant pour une capacité de 30 berceaux.

ANDILLY - Réhabilitation et agrandissement d'un groupe scolaire et d'un équipement périscolaire.

L'étude est actuellement en cours : phase avant-projet détaillé et choix du mode de chauffage (*géothermie par sonde verticale*).

CERNEX - Réhabilitation énergétique et agrandissement de l'école.

Poursuite des études de faisabilité et écriture du programme de travaux pour l'agrandissement et la réhabilitation énergétique.

CRUSEILLES - Réfection d'une partie de la couverture de l'entrée principale et reprise des réseaux d'eaux usées de l'école élémentaire.

Montant des opérations : 35 000 € TTC pour la couverture de l'entrée et 76 000 € TTC (*hors prise en charge assurance*) pour les eaux usées.

CRUSEILLES - Mise en route du centre nautique.

Montant des opérations : 36 000 € TTC pour les travaux d'amélioration du Snack et 20 000 € TTC pour la réfection d'une partie des sanitaires des vestiaires.

CUVAT - Réhabilitation de l'école et construction d'une cantine et d'un accueil périscolaire.

Les travaux de la première phase avec les nouvelles cours sont finis. **Montant prévisionnel des travaux :** 3 000 000 € HT (1 980 000 € pour la CCPC et 1 020 000 € pour la commune de Cuvat).

VOVRAY-EN-BORNES - Préparation pour l'ouverture d'une 6^{ème} classe avec pose d'un bungalow.

VILLY-LE-PELLOUX - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Pour la construction d'une école primaire (CCPC), d'une cantine et d'une garderie (*commune*).

ALP'EVASION - Assistance à maîtrise d'ouvrage.

Sourcing opérateurs, projet hôtellerie de plein air (*camping des Dronières*). **Montant : 21 390 € TTC.**

Relais Petite Enfance

Un futur multi-accueil intercommunal à Allonzier la Caille

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles travaille actuellement sur un projet d'ouverture d'un second multi-accueil intercommunal sur la commune d'Allonzier la Caille, à quelques centaines de mètres de l'école et de la mairie.

Les travaux d'aménagement du local devraient débuter en 2024 pour une ouverture programmée fin 2024.

La gestion des deux multi-accueils du territoire sera confiée à un seul et même gestionnaire, en concession de service public, afin d'assurer un niveau élevé de qualité, de sécurité, d'accessibilité, l'égalité de traitement ainsi que la promotion de l'accès universel et des droits des usagers en matière de services publics. La procédure d'appel à candidatures sera lancée prochainement et à l'issue de celle-ci le nom du gestionnaire sera connu (près de 10 mois de procédure sont utiles). Cette concession permettra de proposer 70 places d'accueil pour des enfants de 10 semaines à 3 ans sur la CCPC, en tarif PSU. Le projet est soutenu financièrement par la CAF de la Haute-Savoie et l'Etat (DETR).

Toujours autant de dynamisme au relais petite enfance

Avec le changement d'année le relais petite enfance a accueilli sa nouvelle responsable Gwladys LACHAT. Connaissant déjà bien les locaux puisqu'elle occupait le poste du relais itinérant, c'est dans un souci de continuité qu'elle a maintenu le dynamisme instauré par Marlène Castor partie vers d'autres horizons.

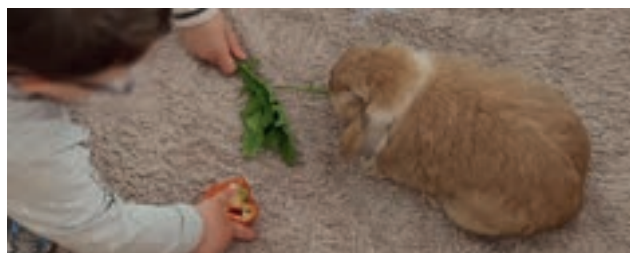
Des soirées régulières de retrouvailles et bricolages entre assistants maternels ont ainsi pris place avec un grand succès permettant d'allier la convivialité avec la création de matériels pour les enfants. C'est d'abord un butaï que les assistants maternels ont confectionné eux-mêmes en carton. Il s'agit d'un petit théâtre d'origine japonaise permettant de raconter aux enfants des histoires appelées kamishibais. La confection de petits sacs sensoriels, permettant de riches échanges de savoirs et compétences de couture, a eu également un grand succès auprès des assistants maternels du territoire. D'autres idées ont déjà émergé comme des fabrications de marionnettes qui feront le plus grand bonheur des enfants chez leurs assistants maternels !



Des participants à poils et à plumes aux temps de rencontres parents enfants

Tous les mercredis matin, le relais petite enfance propose un lieu d'accueil parents-enfants (LAPE). Il s'agit d'un temps de rencontres et d'échanges entre adultes et enfants où des jeux sont mis à disposition pour les tout-petits. Grâce à une subvention exceptionnelle de la CAF de la Haute-Savoie, cette année, le LAPE a bénéficié de la venue de nombreux intervenants extérieurs : réflexologie plantaire, lecture à voix haute grâce à l'association et patati et patata et dernière à l'accueil de Poils de bonheur, une association de médiation animale.

Noirette la poule accompagnée d'une équipe de cailles, lapins et cochons d'Inde sont venus s'installer dans les locaux du relais petite enfance le temps d'une matinée. Après quelques feuilles de salades, brossages et beaucoup de caresses, les enfants et leurs parents sont repartis le sourire jusqu'aux oreilles.



Le LAPE est un lieu gratuit et anonyme ouvert à tous les enfants de 2 mois à 6 ans résidant sur la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (CCPC).

Pour vous inscrire ou pour plus d'informations vous pouvez contacter le relais petite enfance de la CCPC : 04 50 32 38 78.

Un diagnostic partagé en cours sur la CCPC

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), contrat d'objectifs et de cofinancement de 4 ans passé entre la Caf, la CCPC, Cruseilles et Cernex, est arrivé à son échéance le 31 décembre 2022. Il sera désormais remplacé par la convention territoriale globale (CTG), véritable démarche pour construire un projet social sur le territoire.

En effet, la CTG a pour objectif d'établir un diagnostic plus large et plus cohérent de l'ensemble des problématiques du territoire. C'est un outil de politiques familiale et sociale qui inclut l'ensemble des acteurs d'un territoire (institutionnels et associatifs). Son objectif est de renforcer la coordination, la cohérence et donc l'efficacité de l'ensemble des actions menées en direction des familles et des habitants dans une démarche d'intelligence collective partenariale.

La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé en cours de réalisation par le cabinet ITHEA, avec les différents partenaires institutionnels et associatifs (PMS, ADMR, Mission locale, élus en charge du social dans les communes, CAF etc...), dans les domaines liés à la petite enfance, la jeunesse, l'accès au numérique, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou en difficultés, l'accès au logement, l'emploi, l'accès aux soins, la mobilité... Une enquête auprès de la population permettra également de compléter ce diagnostic. Les besoins du territoire seront ainsi identifiés et permettront d'élaborer un plan d'actions sur 4 ans, formalisé dans la CTG dont la signature avec la CAF interviendra fin 2023.

Le PEAC : Parcours à l'Éducation Artistique et Culturel

Mis en place depuis de nombreuses années, le PEAC est proposé dans toutes les écoles du Pays de Cruseilles. Depuis la rentrée 2022, et pour les 3 années scolaires à venir, l'ensemble des classes de la Petite Section de maternelle au CM2 participe en alternance au programme suivant :

Un cycle d'ateliers : « Expression Corporelle », avec Mélanie HOET, chorégraphe et professeur de la Compagnie Méli-Mélo. Sur une thématique choisie par la classe ou l'école, elle accompagne les enfants pendant 6 semaines à la découverte et à la mise en œuvre d'une représentation d'expression corporelle.

Découverte de l'Espace de la Micro-Folie du Pays de Cruseilles : Les plus grands visitent la Micro-Folie avec Erika

FIORELLI, médiatrice culturelle de la CCPC. Sur une thématique proposée aux enseignants, s'ensuivent deux séances de création. Pour les plus petits, une malette pédagogique est mise à disposition pour découvrir des activités liées à l'univers culturel de la peinture, des musées...

L'école accueille une création artistique, la Compagnie l'Oiseau Blanc qui propose de faire découvrir une partie de son spectacle « Entre deux » et d'échanger avec les élèves sur la place du spectateur. Caroline GOSELIN, artiste clown et Martha GEY, danseuse, font découvrir l'univers du spectacle à toutes les classes de l'école sur une journée particulière.

Ces trois activités lient la découverte des arts sous toutes ses formes, mais aussi la découverte de soi et l'apprentissage d'une réalisation commune.

Zoom sur les effectifs scolaires

Les préinscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2023 se sont déroulées courant mars. Il est indispensable pour nos services et ceux de l'Education Nationale de connaître les effectifs prévisionnels au plus tôt afin d'anticiper les hausses ou baisse d'effectifs. En effet une hausse d'effectifs peut conduire à une ouverture de classe.

Dans ce cas, en concertation avec le directeur ou la directrice de l'école, la collectivité doit procéder à l'achat de mobilier supplémentaire et surtout à la mise en place de préfabriqué lorsque l'école ne dispose pas d'une salle de classe libre.

Quelques chiffres

Année scolaire 2022-2023 :

- **Effectifs de 1 890 enfants** (écoles maternelles et élémentaires publiques).
- **Nombre de classes :** 31 classes de maternelle et 46 classes d'élémentaire.

Pour cette future rentrée, l'école du Sappey/Vovray-en-Bornes ouvrira une 6^{ème} classe. Un préfabriqué sera installé pour accueillir l'espace actuel « bibliothèque » et permettra l'installation de la nouvelle classe dans l'école.

A l'inverse, c'est une fermeture de classe au RPI de Villy-le-Bouveret/Menthonnex-en-Bornes qui devrait avoir lieu. En effet, la moyenne de l'école dépasse à peine les 22 enfants par classe. Ceci est trop peu pour le rectorat de Grenoble qui pourrait décider de fermer une classe de maternelle à l'école de Menthonnex-en-Bornes à la rentrée 2023. Nous sommes également vigilants sur les effectifs des écoles d'Allonzier la Caille et de Cruseilles qui risquent d'augmenter d'ici la fin 2023.

Service Scolaires - Tél. : 04 50 08 16 07



Mobilité

Le schéma Directeur cyclable vélo de la CCPC adopté

Travail enclenché en février 2021 avec notamment une concertation importante des communes et des habitants, le premier document de planification en termes de politique cyclable a été adopté à l'unanimité par les élus communautaires en février dernier.

Ce document prévoit l'aménagement de 50 km d'itinéraires cyclables sécurisés et la mise en place de nombreuses actions (stationnements, signalétiques, communication, savoir rouler dans les écoles...). En mars dernier, la CCPC a pris la compétence « voirie cyclable », lui permettant ainsi de devenir maître d'ouvrage et de financer les aménagements inscrits au schéma directeur.

Plan Schéma Directeur



Véloroute des 5 Lacs

La liaison principale Nord-Sud du Schéma Directeur Cyclable du Pays de Cruseilles s'intègre à la Véloroute des 5 Lacs, itinéraire régional reliant les 5 Lacs alpins qui connectera notamment la CCPC au genevois et au bassin annécien. Les travaux de cet axe sont prévus pour 2026.

La CCPC a prévu d'engager les études de faisabilité sur les 40 km de maillage restant dès cet automne (hors Vélo route des 5 Lacs dont la maîtrise d'ouvrage sera du ressort de la Région). La collectivité pourra ensuite engager les travaux d'aménagement des 5 liaisons définies comme prioritaires (desserte des pôles générateurs, Pôles d'échanges multimodaux et connexion EPCI) :

- Allonzier la Caille – P+R – Villy-le-Pelloux ;
- Villy-le-Pelloux – Groisy ;
- Allonzier la Caille – Cuvat – Proméry ;
- Les Dronières – collège ;
- Allonzier la Caille – Choisy



Dans les nombreuses actions à engager, la CCPC installera prochainement des stationnements simples courte durée au sein de ses propres équipements (écoles, Maison de la Petite Enfance, piscines...) et financera le matériel nécessaire à l'équipement des communes. Des réflexions sur le stationnement vélo longue durée individuel et semi-collectif, ainsi que sur l'aide à l'achat seront lancées dès la rentrée.

Enfin, depuis mars 2023 le Pays de Cruseilles a formé 120 élèves de CM2 aux blocs 1, 2 et 3 de la formation « SRAV », avec le soutien financier de Generation Vélo. L'opération sera répétée sur l'année scolaire 2023 – 2024.

Retour sur l'enquête mobilité

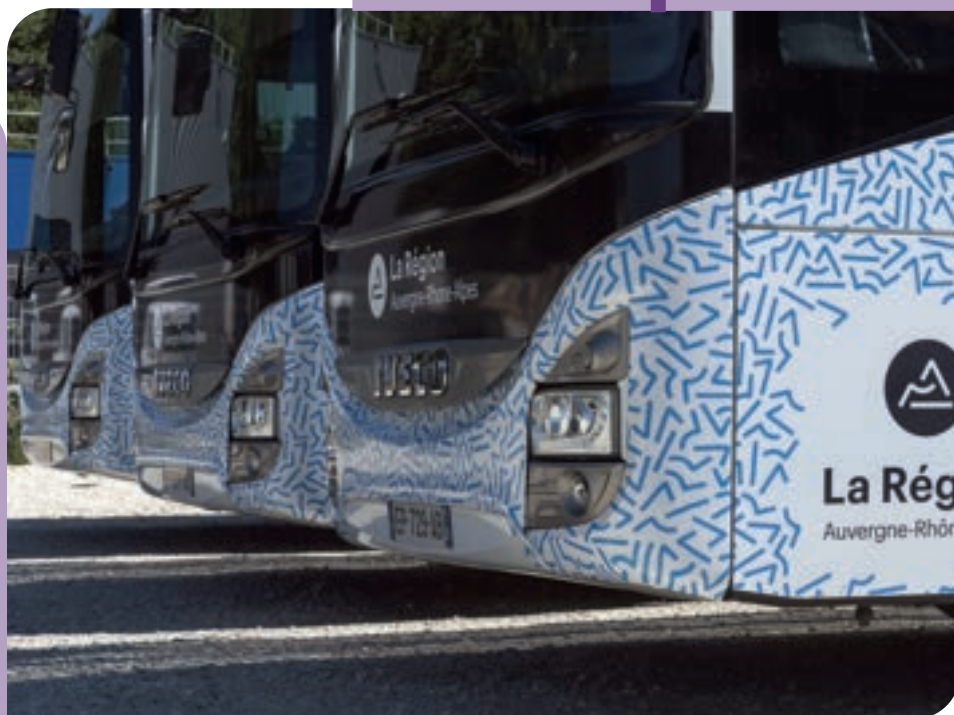
En décembre dernier la CCPC a lancé une enquête ouverte aux habitants, mais aussi aux actifs venant travailler sur une des communes du territoire.

Cette enquête avait pour but de connaître vos habitudes de déplacements, vos attentes et vos besoins en termes de mobilité. Plus de 600 réponses ont été enregistrées en 3 mois.

Ce qu'on peut retenir :

- 17% des répondants habitent et travaillent sur le Pays de Cruseilles.
- 42% travaillent en Suisse, 19% sur Annecy et 21% sur la CCPC principalement sur Cruseilles.
- Les répondants se déplacent principalement sur Annecy ou le bassin annécien pour les achats (46%) et pour les loisirs (50%).
- Les déplacements s'effectuent à 80% en voiture individuelle quel que soit le motif ou la météo. C'est pour les loisirs en été que la part du vélo est la plus importante avec une part de 10%.
- **Pour vous inciter à utiliser davantage les mobilités durables vous souhaitez :** Plus de lignes de bus et des horaires plus adaptés, des itinéraires cyclables sécurisés et une aide pour acheter un vélo, un site de mise en relation pour covoiturer.

Transports scolaires



Première année du Savoir Rouler à Vélo (SRAV) dans les écoles élémentaires

Le SRAV est un programme gouvernemental qui a pour ambition de former chaque année 850 000 élèves de primaire à la pratique du vélo. La CCPC a souhaité proposer aux classes de CM2 du territoire de participer à ce programme. **6 écoles se sont lancées pour cette première année : Andilly, Cernex, Cuvat, Vovray-en-Bornes, Villy-le-Bouveret et Copponex.** Ce sont donc environ 120 élèves de CM2 qui vont profiter de 15h de formation pour apprendre à pédaler, freiner, slalomer mais aussi reconnaître les panneaux de signalisation et circuler en autonomie et en sécurité avec les autres usagers de la route.

C'est Sylvain Todeschini, intervenant qualifié de Saint-Martin-Bellevue, qui dispense les séances.

La première séance s'est déroulée le lundi 27 mars avec l'école d'Andilly sur le parking des Médiévales. Les enseignants sont enthousiastes concernant ce projet pédagogique, tout comme les parents et les élèves.

La CCPC a décidé de financer le programme complet pour les classes de CM2 et profite du dispositif Génération Vélo qui subventionne ce dispositif à hauteur de 50%.



Parking des Médiévales, 1^{ère} séance SRAV de l'école d'Andilly - Lundi 27 mars 2023.

Rappel sur les inscriptions aux transports scolaires

Les inscriptions aux transports scolaires par internet ont débuté cette année le mardi 2 mai 2023, et prendront fin le mercredi 19 juillet à minuit, pour les élèves de CP et jusqu'à la terminale.

- Les cartes de transport scolaire seront envoyées par courrier au domicile des familles **à partir du 16 août 2023.**
- Pour tous les dossiers d'inscription enregistrés sur la plateforme internet ou reçus en format papier sans justificatif après le 19 juillet, l'envoi de la carte ne sera pas garanti.
- Pour les inscriptions réalisées **après le 19 juillet 2023**, les cartes de transport scolaire devront être récupérées directement à l'accueil de la CCPC.

Service Transports Scolaires

transportscolaire@
ccpaysdecruiseilles.org

Tél. : 04 50 08 16 04



Pont suspendu Charles Albert : Le Conseil départemental engage des travaux durant 18 mois

Des travaux d'envergure de remise en peinture et changement du platelage



Ponts de la Caille - Commune de Cruseilles © Dep74 - L.Guette

En 1990 les tours furent consolidées et cerclées de huit câbles et, depuis 1992, la suspension, intégralement remplacée, est fixée sur 6 câbles principaux en acier galvanisé ancrés dans des massifs à l'arrière des tours. Les poutres de rigidité sont rehaussées par une lisse ronde et un barreaudage vertical sur cadre est rapporté sur les poteaux en fonte, l'ouvrage ne supportant plus qu'un trafic cycle et piéton.

Histoire du pont suspendu Charles Albert

Conçu par l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées Emile Belin et construit en 16 mois entre 1838 et 1839 sous la conduite de l'ingénieur Paul-Léon Lehaître, le pont suspendu de la Caille dit « Charles Albert » permet le franchissement de la gorge des Usses et relie les communes de Cruseilles et Allonzier la Caille.

Il était, lors de son inauguration en 1839, le plus grand pont suspendu de France. Reconnaisable par ses impressionnants pylônes en tours maçonnées surmontées de créneaux, sa structure est composée d'un tablier métallique recouvert d'un platelage en bois. Attachés à 24 câbles porteurs fixés au sommet des tours sur des rouleaux, 266 câbles de suspente, 133 de chaque côté, supportent les poutres transversales IPN sur lesquelles repose la chaussée en bois, longue de 192m et perchée à 147m au-dessus des Usses.

De par sa structure, l'ouvrage est très souple et sensible aux effets du vent. En 1861, suite à un « ouragan », le tablier du pont est projeté à la hauteur des tours. Pour éviter un nouveau soulèvement, des câbles de contreventement ont ensuite été tendus à l'arrière des poutres de rigidité qui font également office de garde-corps. Symbole d'une époque en pleine révolution industrielle européenne et évolution des modes de communication, il est inscrit au titre des monuments historiques depuis le 6 mars 1966, témoignant du savoir-faire du génie industriel du XIXe siècle.

Depuis 30 ans, l'ouvrage a subi quelques dégradations

- La protection anti-corrosion appliquée en 1992 sur les câbles galvanisés accuse une usure avancée, de même que celle de la structure métallique du tablier qui date de 1960. Les pièces métalliques de la structure porteuse et de la poutre de rigidité ont révélé, en outre, la présence de plomb et/ou amiante.
- Le platelage bois est marqué par des fissures et fractures et présente des jours entre les lattes de bois pouvant rendre l'accès impropre aux piétons.
- Le dérèglement des suspentes a créé de la flexion dans la poutre de rigidité à l'origine de la rupture de 2 montants en fonte, le matériau supportant mal les déformations plastiques. Quelques pièces métalliques (plats de contreventement, Croix Saint-André des poutres de rigidité) ont également subi des contraintes liées à ce dérèglement de tension, conduisant à leur flambement.

Ponts de la Caille - Commune d'Allonzier la Caille © Hubert PAWLOWSKI





Des travaux d'entretien et de réparation sont donc programmés

Ils consistent à :

- Décaper la protection anti-corrosion existante et remettre l'ouvrage en peinture,
- Changer le plâtelage,
- Contrôler la géométrie de l'ouvrage et remettre en tension les suspentes,
- Réparer les éléments de la poutre de rigidité fracturés,
- Supprimer la lisse supérieure et le barreaudage vertical de la poutre de rigidité pour alléger l'ouvrage et redonner de la visibilité à la structure du XIX^e siècle du garde-corps.

« Les méthodes de travail ont été analysées afin d'optimiser les rendements et définir la durée des travaux. »

Des essais de convenances ont été réalisés en octobre 2022 et ont permis de valider les produits utilisés pour le décapage, la quantité d'abrasif nécessaire pour enlever les peintures existantes, la durée des opérations de décapage pour une surface traitée, la compatibilité des systèmes de peinture. La quantité de déchets produits, y compris les déchets amiantés et plombés, a ainsi été estimée et permettra de définir les dispositions à prendre au regard de leur stockage (limité sur l'ouvrage qui ne peut accepter de surcharge) et de leur évacuation. Les méthodes de travail ont été analysées afin d'optimiser les rendements et définir la durée des travaux.

Le décapage des peintures amiantées et plombées de la structure porteuse est réalisé par projection d'abrasif dans un espace confiné et mis en dépression pour éviter la dispersion des polluants dans l'environnement.

Une bâche étanche thermo-rétractable sera donc fixée à un échafaudage multidirectionnel, lequel enserrera la structure métallique sur une longueur de 7.5m, ceci afin de ne pas créer de prise au vent, l'ouvrage étant très sensible aux effets du vent. Cet échafaudage sera démonté, déplacé et remonté à l'avancement des travaux.

La sortie de la zone confinée se fait par 5 sas (utilisés inversement pour l'entrée) :

- Sas de dépoussiérage,
- Douche de décontamination,
- Sas de déshabillage des vêtements de travail,
- Douche d'hygiène corporelle,
- Sas propre d'habillage en habits de ville.



Echafaudage multidirectionnel - Essais de convenances en octobre 2022



Bâche étanche thermo-rétractable fixée à l'échafaudage multidirectionnel - Essais de convenances en octobre 2022

Les opérateurs doivent porter également des protections individuelles lors des travaux de décapage et de peinture : sous-vêtements et combinaisons jetables, combinaisons en cuir résistant à l'abrasion, masques respiratoires, gants de protection, heaumes à adduction d'air neuf. Du fait de la pénibilité du port de ces protections, la durée de travail en continu dans la zone confinée (y compris passages des sas à l'entrée et la sortie) est limitée réglementairement à 2h30.

Le plâtelage devant être déposé pour accéder à la structure métallique sous ouvrage, il sera remplacé à l'avancement des déplacements de l'échafaudage par des lames de bois, d'essence de chêne rouvre ou pédonculé, longues de 5m, larges de 140mm et épaisses de 40mm. Elles ont été commandées en 2021 et entreposées dans les locaux du Département de la Haute-Savoie pour permettre leur séchage.

Les câbles porteurs ne contiennent pas de polluants, leur confinement n'est donc pas nécessaire. Ils seront décapés avec une brosse métallique puis remis en peinture au moyen de travaux acrobatiques, l'ouvrage n'acceptant pas de surcharge supplémentaire, notamment le poids d'une nacelle élévatrice, depuis la diminution du nombre de câbles porteurs en 1992.

Durée des travaux, 18 mois

Les travaux de réparation dureront 18 mois selon le même mode opératoire déjà testé lors des essais de convenance réalisés par le Département en octobre 2022. Ils devraient démarrer en 2024.

Montant de l'opération estimé à 4,6 millions d'euros TTC (dont 700 000€ TTC de sécurisation de l'ouvrage), financé à 100% par le Conseil départemental de la Haute-Savoie.

« Les Ponts de la Caille, patrimoine historique du Conseil départemental »

Médiathèque Intercommunale André Dussollier

Retour sur
une activité
culturelle variée
en direction de
tous les publics :



Journée des métiers d'art et du patrimoine

Matinée autour des métiers d'art et du patrimoine en collaboration avec l'Écomusée de Sevrier et leur groupe folklorique l'Écho de nos Montagnes. Au programme, danses et chants folkloriques de Savoie, ateliers métiers et techniques d'antan (travaux d'aiguilles, dentelle aux fuseaux, sculpture sur bois), présentation des savoir-faire liés à la vie quotidienne et projection du court-métrage « P'tiou Louis raconte-nous ton histoire... ».

↳ Contes givrés



Contes givrés par la compagnie « Libre & Rit ».

↳ « Les balles populaires, par Gorky »



Premier Micro-Festival de la Micro-Folie Pays de Cruseilles « Les balles populaires, par Gorky » de la Compagnie « Encore Qui ? » suivi d'une rencontre avec Frédéric Pradal, comédien, et d'un moment de convivialité. L'animation s'est poursuivie avec un atelier d'initiation au jonglage.

↳ Pointillisme et Pixel Art



Pointillisme et Pixel Art à l'honneur. Les enfants ont participé à des visites/ ateliers permettant de comprendre et d'adopter la technique des peintres pointillistes, tandis que les adolescents ont été initiés au Pixel Art par Clément Chassot, artiste illustrateur.



Une visite commentée adulte sur le thème « Pointillisme et Pixel Art entre influences et innovations » avec Clément Chassot et Erika.

↳ La notion d'amour dans l'art



Pendant les vacances de février, les ateliers enfants et adolescents célébraient l'amour avec des visites/ ateliers sur la notion d'amour dans l'art.

Le 31 mai 2023, la Micro-Folie Pays de Cruseilles a soufflé sa 1^{ère} bougie !

Cette année l'apport culturel de la Médiathèque sur le territoire a été riche et varié avec des visites commentées, des ateliers autour du Musée Numérique, des Casques de Réalité Virtuelle et de l'Imprimante 3D, des expositions, des contes... ainsi qu'un fonds étoffé de plus de 2000 nouveautés (mangas, BD, romans, documentaires, albums, revues...).

Médiathèque intercommunale André Dussollier

44 rue des Grands Champs - 74350 Cruseilles
Toutes les animations, et le fonds de livres sont à retrouver sur le site de la Médiathèque www.biblio@ccpayscruseilles.net et sur Instagram [microfolie_paysdecruiseilles](https://www.instagram.com/microfolie_paysdecruiseilles)



Le Centre Nautique des Dronières

École de musique : les actualités de la rentrée 2023

Inscriptions école de musique

C'est le moment de découvrir la musique ! Vous avez fait de la musique plus jeune ou vous souhaitez faire d'un instrument ? Vous souhaitez inscrire votre enfant ? Vous avez envie de jouer de la musique pop, du rock, du jazz..., soyez curieux venez nous rencontrer !

Les inscriptions se déroulent de juin jusqu'à fin septembre. Attention les premiers inscrits seront les premiers servis !

Nous accueillons les adultes ainsi que les enfants à partir de la grande section de maternelle pour des cours d'éveil musical. Vous pouvez vous inscrire aux ateliers ou à la chorale adultes même si vous ne prenez pas de cours d'instruments ou de chant dans notre école de musique.

Nouveauté : ouverture de la classe de violon.

Projet Micro-Folie

Les jeunes musiciens ont découvert une partie de la période artistique du 20^{ème} siècle avec notamment des tableaux proposés par Erika à la Micro-folie. Après un aperçu musical de cette même période, les enfants seront amenés à réaliser un projet englobant musique et œuvres artistiques. La réalisation se déroulera à l'automne de cette année.

Ecole de musique du Pays de Cruseilles :

ecole.musique.cruseilles@
ccpaysdecruseilles.org

Site internet : <https://iempc.fr>

Un nouvel exploitant au snack des Dronières : Le Santo Cruseilles

Le Santo est un restaurant/bar lounge implanté depuis 2019 sur la commune de Talloires. Sa candidature a été retenue dans le cadre d'un avis d'appel à la concurrence. Chez Le Santo, il n'y a d'autre ambition que celle de proposer une cuisine locale et de qualité dans une atmosphère 100% estivale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page Facebook « Le Santo Cruseilles ».

Zoom sur le Centre Nautique des Dronières

L'équipe du centre nautique vous accueille **du jeudi 18 mai au 3 septembre**, pour une nouvelle saison !

Vous et vos enfants pouvez profiter d'un moment de détente dans un cadre verdoyant, apprécier la cuisine de notre nouveau partenaire en charge de la restauration : « Le Santo Cruseilles », utiliser les équipements sportifs et de loisirs et bien sûr vous rafraîchir tout au long de l'été.

L'ouverture anticipée a permis la mise en place de cycles de natation scolaire pour les écoles de la CCPC et hors CCPC dans le cadre du « **SAVOIR NAGER** » obligatoire pour l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge.

Ce sont 217 classes qui vont se relayer du 22 mai au 7 juillet en dehors des horaires réservés au public.



Les activités proposées

Pour cette saison 2023, nous vous proposons les activités habituelles : Aquaform (Aquabike, Aquagym), les cours de natation adultes et les cours de natation enfants. Le terrain de beach volley, le terrain de basket et les terrains de pétanque sont en libre accès. Un parcours gonflable modulable permanent est mis à disposition des usagers de plus de 6 ans sachant nager un 50 mètres.

Nouveauté 2023

Des cours de natation individuels sont proposés et un jardin aquatique pour les enfants est mis en place les samedis et dimanches matin.

Retours sur les inscriptions aux cours de natation enfants

Les parents ont pu inscrire les enfants aux cours de natation sur le nouveau site internet de la collectivité de mi-avril au 8 mai. Le nouveau module d'inscription, malgré un démarrage doté de quelques embûches a permis à la population de réserver et payer en ligne, les semaines de stage de natation selon le niveau de l'enfant et aux horaires souhaités. Depuis le mois de mai, les inscriptions s'établissent uniquement au centre nautique aux horaires d'ouverture.

Face au succès des cours de natation enfants, des créneaux horaires ont été ajoutés en soirée de 18h55 à 19h25 et de 19h35 à 20h05 au mois de mai et juin. Apprécies des enfants, ces cours de natation permettent un apprentissage adapté au niveau de chacun et le suivi des progrès des enfants est inscrit dans leur livret de natation.

Horaires d'ouverture du centre nautique :

- Du lundi au vendredi de 11h15 à 19h.
- Le samedi et dimanche de 10h à 19h.



Économie

Parole de lauréat – Mme Patro pour La Librairie « La Musique des Mots »



Permanence Initiative Genevois dans les locaux de la CCPC tous les lundis.

“ J’ai eu la chance d’être soutenue par Initiative Genevois, l’antenne locale du Réseau Initiative dans le cadre de l’ouverture de la librairie « La Musique des Mots », librairie indépendante généraliste avec un rayon papeterie et un rayon jeux & jouets, en mai 2021 à Cruseilles sur la Place de la Mairie.

Après une préparation de mon Business Plan, revu au cours de plusieurs séances d’échanges avec les chargés de mission Initiative Genevois, j’ai présenté mon projet lors de la soutenance et j’ai eu le plaisir d’obtenir un accord de financement.

Le Réseau Initiative faisant l’objet d’une légitimité importante au niveau national, cet accord a été déterminant par la suite, dans le cadre de mes demandes de financement aux organismes bancaires, à la Région, à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et au Centre National du Livre.

Une fois cet accord obtenu, j’ai pu ensuite intégrer le Réseau Initiative Genevois, un réseau d’entrepreneurs très dynamique et très riche. Depuis deux ans maintenant, je bénéficie donc des ateliers, formations et séances de réseautage (formelles ou informelles), qui sont organisées par le Réseau très régulièrement.

Également, le Réseau Initiative Genevois m’a attribué un mentor, une entrepreneuse plus expérimentée, que je rencontre fréquemment et qui partage avec moi beaucoup de conseils, de contacts et de retours d’expérience, qui sont très utiles dans le parcours souvent solitaire et semé d’embûches d’un petit entrepreneur.

Un grand merci à Initiative Genevois pour ce financement et cet accompagnement très précieux. Corinne, ma salariée, et moi-même serons ravies de vous rencontrer ou de vous retrouver à la Librairie.

Alors bienvenue à tous et à bientôt !”

Création d’entreprise

Vous avez envie de passer le cap de la création de votre entreprise ? Le Pays de Cruseilles vous permet de bénéficier **gratuitement** d’un accompagnement et bien plus encore !

A votre disposition deux outils : « **Rez’Up**, la plateforme de l’entrepreneuriat local » et « **Initiative Genevois**, financement et accompagnement d’entreprise »

Rez’Up – la plateforme de l’entrepreneuriat local !

Grâce à l’équipe de Rez’Up et son armée de partenaires vous pourrez suivre tout un parcours pour « réussir sa création d’entreprise ». Avec ces premiers ateliers vous réussirez à construire votre business plan/modèle pour défendre votre projet devant vos financeurs.

Suivez l’actualité de Rez’Up sur LinkedIn, Facebook et en vous inscrivant à la newsletter. <https://www.rezup.org>

Besoin d’un coup de pouce financier ?

Pensez à **Initiative Genevois** ! L’association propose un **prêt d’honneur à taux zéro, sans garantie personnelle avec un accompagnement sur 3 ans**. C’est aussi la possibilité d’intégrer un réseau d’entrepreneurs du territoire, des formations gratuites, des temps conviviaux pour réseauter et sortir de l’isolement de chef d’entreprise.

« La CCPC est partenaire d’Initiative Genevois ! »



Vue panoramique sur le massif des Bornes © OT Monts de Genève - A.Modylevskaia

Retour sur RDV de la Caille #2

Le jeudi 11 mai 2023 a eu lieu le second « Rendez-Vous de la Caille – Pour et Avec les Entreprises ».

Ce rendez-vous est à destination des entreprises du Parc d'Activités Economiques (PAE) de la Caille. Pour seconde édition, nous avons organisé avec l'aide du Club RH et l'accueil de l'entreprise «Glaces des Alpes», un temps d'échanges sur les enjeux et les difficultés du recrutement.

Pour cela, deux Groupements d'employeurs étaient présents : GES74 et Alpege, ainsi que Pôle Emploi. Les représentants des entreprises ont eu l'occasion de découvrir les services de ces structures et partager des bonnes pratiques entre-elles et même un échange de collaborateur.

Découvrez les Monts de Genève

L'Office de Tourisme des Monts de Genève est désormais l'interlocuteur privilégié des visiteurs et habitants du Pays de Cruseilles qui souhaitent découvrir la région, mais aussi des professionnels du tourisme pour toute question liée à leur activité.

UN ACCUEIL TOURISTIQUE PERSONNALISÉ

Parce qu'il existe mille et une façons de découvrir la destination, les conseillers en séjour de l'Office de Tourisme vous apportent leur expertise du territoire. Ils peuvent vous proposer un carnet de séjour personnalisé que vous recevrez par email ou sur votre téléphone.

UNE DESTINATION AUX MULTIPLES FACETTES

Ici, les pépites sont partout !

Terre de nature, les Monts de Genève sont lovés entre les massifs du Salève, des Voirons et du Vuache. De nombreux itinéraires de randonnée et cyclos permettent d'accéder à des sites remarquables et des panoramas époustouflants des Alpes au Jura avec vues sur le Mont Blanc, Les Aravis, le Plateau des Bornes, Genève et le Lac Léman.

Terre de loisirs, la région fourmille d'idées de sorties et d'activités pour tous. Dose d'adrénaline, parenthèse culturelle, bulle détente, nuits insolites, animations en tout genre...

Terre de saveurs, les tables gastronomiques, traditionnelles ou exotiques, brasseries et pubs, artisans et producteurs passionnés, sauront surprendre vos papilles.

UN GUIDE POUR LES HEBERGEURS

Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'hébergement(s) touristique(s) ? Vous souhaitez vous lancer dans la création d'une chambre d'hôtes ou d'un meublé de tourisme ? L'Office de Tourisme peut vous renseigner et vous orienter dans les étapes de votre projet : ouverture, classement, réglementation...

Office de Tourisme Monts de Genève

Maison de la Mobilité et du Tourisme

Esplanade François Mitterrand

74100 Annemasse

Tél : +33 (0)4 50 95 07 10

Email : ot@montsdegeneve.com

Site internet : montsdegeneve.com

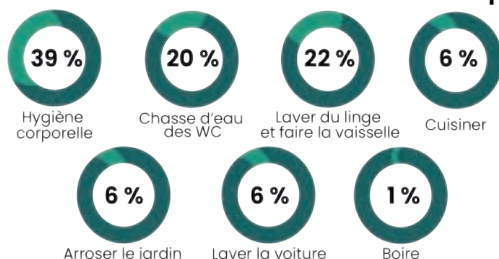
Economie d'eau

Economie d'eau «Les bons gestes»

Nous consommons 148 litres d'eau par jour et par personne !

C'est trois fois plus qu'il y a 10 ans. On peut économiser cette denrée précieuse en adoptant quelques bons gestes et, par la même occasion, alléger nos factures.

Répartition de la consommation d'eau domestique :



10 gestes simples pour économiser l'eau au quotidien :

- ✓ **Chasse d'eau :**
 - Équipez la chasse d'eau d'un mécanisme économique (3/6l contre 10l avec un ancien système).
 - Mettez une bouteille lestée de sable ou une brique dans le réservoir pour diminuer sa contenance.
- ✓ **Machines à laver :**
 - Rentabilisez les cycles du lave-linge et du lave-vaisselle en les remplissant complètement. Utiliser le mode « éco » et ne pas programmer de « pré-lavage » inutile.
- ✓ **Équipement :**
 - Installez un embout « économiseur » (=mousseur) sur le robinet, le mélange eau/air obtenu permet de moins consommer (entre 30 et 50%) sans pour autant réduire le débit.
- ✓ **Arrosage :**
 - Utilisez un matériel d'arrosage dit « goutte-à-goutte », micro-asperseurs à la place des jets d'eau classique, et arrosez plutôt le soir cela réduit les pertes.
- ✓ **Robinet :**
 - Fermez le robinet durant le nettoyage des mains, le brossage des dents et le rasage.
- ✓ **Douche :**
 - Préférez les douches aux bains (50L contre 150L).

Le relevé des compteurs d'eau c'est pour bientôt !

La campagne de relevés annuels des compteurs d'eau va se dérouler du 15 août au 15 octobre 2023 sur l'ensemble du territoire du Pays de Cruseilles.

Merci de faciliter l'accès à votre compteur d'eau.



✓ Collecte et recyclage :

- Installez une citerne à la descente des gouttières pour récupérer l'eau de pluie pour arroser les fleurs, la pelouse...
- Récupérez l'eau utilisée pour laver les fruits et légumes et arrosez les plantes avec.

✓ Véhicule :

- Utilisez une station de lavage pour nettoyer votre voiture, moins consommatrice grâce à un système de recyclage.

✓ Réparation :

- Réparez vos fuites d'eau (20% de la consommation totale du foyer).

Inauguration de l'interconnexion avec le Grand Anney

Le jeudi 6 avril 2023 a eu lieu l'inauguration des ouvrages d'interconnexion des réseaux d'eau potable entre le Grand Anney - CCPC, en présence des représentants de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse, du Département de la Haute-Savoie, du Grand Anney et de la CCPC. L'interconnexion entre nos deux territoires est une étape majeure, qui offre une sécurité sur l'alimentation en eau potable à tous les habitants, mais aussi le fruit d'une belle collaboration inter-collectivité.

La source de la Douai, qui alimente la rivière des Ussets est une ressource que nous utilisons depuis des années pour assurer l'alimentation en eau potable sur une partie importante du territoire, et du secteur de Ferrières à Pringy. Grâce aux travaux d'interconnexion réalisés permettant de transférer l'eau potable produite par le Grand Anney sur notre territoire, tout en desservant au passage les habitants de Ferrières, la CCPC pourra répondre à son obligation de restituer l'ensemble de la source de la Douai aux Ussets.

Cette opération a fait l'objet d'une convention entre nos deux collectivités pour co-financer les travaux. Du fait de l'enjeu écologique pour les Ussets et de l'exemplarité du projet, des financements importants ont été apportés par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil départemental de la Haute-Savoie. **Montant approchant les 4M€ HT.**

« Je ferme le robinet et je coupe l'arrivée d'eau générale quand je pars en vacances ! »

Développement durable

Bilan des animations scolaires sur l'année 2022-2023

Depuis septembre 2022, Léa l'ambassadrice de tri intervient dans les écoles du territoire pour sensibiliser les élèves de maternelles et élémentaires sur le tri des déchets. Sur l'année scolaire 2022-2023, 44 animations ont eu lieu et 1080 élèves ont été sensibilisés (57%).

Retour sur les soirées compostage

Durant le mois de mars, l'ambassadrice de tri a animé 4 soirées compostage sur les communes de Cuvat, Menthonnex-en-Bornes, Andilly et Cruseilles. C'était l'occasion pour les habitants de s'équiper d'un composteur et de s'informer sur la bonne utilisation de celui-ci, son installation, les déchets autorisés, la réutilisation du compost... 20 personnes ont participé aux animations et 12 composteurs ont été vendus.

Vous pouvez acheter un composteur tout au long de l'année :

- Composteurs en bois : 600L – 40€
- En polypropylène recyclé : 400L – 25€

Pour réserver votre composteur :

- Téléphone : 04 50 08 16 16
- Internet : www.ccpaysdecruseilles.org

Nouveaux horaires de la déchetterie

Depuis le 1^{er} avril, les horaires d'ouverture de la déchetterie intercommunale ont changé ! L'objectif est d'adapter le fonctionnement aux fréquentations des usagers.

Horaires d'été – du 1^{er} avril au 31 octobre

- Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h30
- Samedi non-stop : 8h30 à 18h30

Horaires d'hiver – du 1^{er} novembre au 31 mars

- Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h00
- Samedi non-stop : 8h30 à 18h00

Fermeture les dimanches et les jours fériés.

Transition écologique

Rénovation des lampadaires de la zone d'activité de la Caille

Le Pays de Cruseilles s'est engagé dans la rénovation des installations d'éclairage public du Parc d'Activité Economique de la Caille sur Allonzier la Caille/Villy-le-Pelloux, en passant à la technologie LED.

L'objectif étant de :

- Rénover et sécuriser un parc d'éclairage obsolète, datant d'il y a 20 ans ;
- Réaliser des économies d'énergie de 50 %, les LED étant moins énergivores ;
- Réduire les nuisances environnementales, par la gestion de l'éclairage nocturne.

A ce jour, le Syane a réalisé le diagnostic d'éclairage public de la zone et la CCPC a sollicité les subventions « fonds vert » (dispositif mis en place par l'Etat pour accélérer la transition écologique dans les territoires). Les travaux sont prévus pour fin 2023.

Label Territoire Engagé pour la Transition Ecologique

Le Pays de Cruseilles s'est engagé dans le programme Territoire Engagé Transition Ecologique avec le label Climat – Air – Energie. Le programme permet à la collectivité de piloter sa transition écologique et définir un plan d'actions personnalisé, avec des objectifs adaptés. Accompagnés par un conseiller, les agents de la collectivité œuvreront au quotidien pour la transition écologique. La progression sera mesurée et matérialisée par des étoiles qui représenteront le niveau d'avancement des actions.

Concrètement, le programme permet au Pays de Cruseilles de repenser et d'améliorer, par exemple :

- La performance énergétique de ses bâtiments publics et de l'habitat privé,
- La mobilité durable,
- Les énergies alternatives aux énergies fossiles,
- La réduction, la collecte et la valorisation des déchets,
- L'exemplarité des commandes publiques,
- La sobriété dans la gestion des ressources naturelles.

↘ La nuit est belle

Le vendredi 22 septembre 2023, les communes du Pays de Cruseilles participeront à la 4^{ème} édition de « La nuit est belle ! » ; en éteignant leurs éclairages publics pour une nuit.

Elles rejoignent les 209 communes du Grand Genève, qui est à l'initiative de l'événement.

Cette opération vise à sensibiliser les acteurs et la population aux impacts de la pollution lumineuse causée par l'éclairage artificiel excessif.

En modifiant le cycle jour/nuit, elle impacte les rythmes biologiques de la faune et de la flore, dégrade les habitats naturels, sans oublier les risques pour la santé humaine et les consommations d'énergie superflues.



Animations « La nuit est belle ! » 2022 © V.Verissimo

Agir en prévention du suicide



Retour sur la première formation organisée à l'échelle d'un territoire sur la prévention des suicides.

Convaincue de l'importance d'agir en prévention des suicides sur son territoire, la CCPC a enclenché un travail partenarial important avec l'Etat, le Département, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, les élus, l'IREPS et le programme Papageno. L'objectif vise à mettre en oeuvre, de façon coordonnée, un ensemble d'actions dont l'une consiste à former des acteurs de la sécurité, du secours, de la santé et de l'accueil dans les services du territoire.

Les 12 et 13 juin derniers s'est tenue la première formation « sentinelles au repérage de la crise suicidaire » sur le territoire de Cruseilles organisée par l'IREPS ARA et financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Cette formation gratuite s'est déroulée dans les locaux de la CCPC et a été animée par 3 formatrices spécialisées (une chargée de projets de l'IREPS, une psychologue et un psychiatre du Centre Hospitalier Annecy Genevois).

Celle-ci a réuni 11 participants qui ont pu échanger sur leurs représentations de la crise suicidaire, les signes du mal-être et sur les ressources à leur disposition pour repérer et

accompagner une personne en souffrance. Cette formation avait aussi pour but le renforcement des ressources personnelles des sentinelles, leur permettant de prendre soin de leur propre santé mentale et d'être disponible pour aider les personnes en souffrance.

L'IREPS propose des formations et du soutien pour les professionnels du territoire dans l'objectif de les accompagner à mener des actions de promotion de la santé auprès de leur public

Pour plus d'informations (IREPS) : 04.50.45.20.74 - contact74@ireps-ara.org - ireps-ara.org



A cette occasion, il a été rappelé l'existence du 3114 : le numéro national de prévention du suicide, accessible gratuitement, 24h/24 et 7j/7. Des professionnels répondent à la détresse de celles et ceux ayant des pensées suicidaires, mais également à leurs proches inquiets, aux personnes endeuillées et aux professionnels en quête d'information.

Agenda

Retrouvez tout l'agenda en ligne sur www.ccpaysdecruseilles.org

Allonzier la Caille	
16 Juillet 20h	Concert « Flufubirds » (<i>Rock acoustique</i>) - à l'Espace des Bains
12 Août 20h	Concert « Le duo Microvega » (<i>Pop Rock</i>) - à l'Espace des Bains
Cercier	
02 Déc 10h à 18h	Marché de Noël : restauration sur place - à la salle des fêtes
Cernex	
12 Sept Dès 17h	Inscriptions aux activités « Arbres à Palabres » - à la salle des fêtes
12 Nov 12h	Repas dansant, choucroute, orchestre « Duo Bel-Epok » (25€) - réservation organisé par le Club Récré
Copponex	
14 Juillet	Fête du 14 juillet : repas, bal, feu d'artifice - au stade des Chardons
01 Oct	Fête du four à pain - sous chapiteau au chef-lieu

Cruseilles	
12 Août	Pêche 14 ^{ème} nuit du chat - Lac des Dronières, les eaux closes
10 Sept	Vide grenier - organisé par le Comité des fêtes
Cuvat	
08 Sept Dès 18h	Séance de cinéma gratuite en plein air à 21h : film d'animation « Le Peuple loup »
14 Oct	Vide grenier - Centre bourg (<i>Cruseilles</i>)
Villy-le-Bouveret	
02 Sept	Repas du village
30 Sept	Oktoberfest - Cercle Rural
Villy-le-Pelloux	
15 Juillet	Fête du village - au stade de Villy-le-Pelloux
07 Sept Dès 16h	Forum des associations - à la salle polyvalente
Vovray-en-Bornes	
1-15 Juil	Apéro concert - au chef-lieu
05 Août	Fête du village (<i>gratuit</i>) - au chef-lieu